

## Procès-verbal de la décision de l'associé unique en date du 10 janvier 2024

L'an 2024,

Le 10 janvier,

Heure 17h00,

L'actionnaire unique de 118 Degrés, Société par actions simplifiées unipersonnelle au capital de 1000€ (mille euro), immatriculée au RCS de Créteil, sous le numéro 948 639 148 est présent au siège social de la société sur convocation de la présidence.

Est présente :

- Madame Hélène ODOU, née le 14 avril 1993, demeurant 7 rue Nationale, Paperboy 5915, 11130 SIGEAN, de nationalité Française

Elle détient l'intégralité du capital social et préside l'assemblée en sa qualité de présidente et actionnaire unique.

La présidente déclare que l'Assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions suivant l'ordre du jour suivant :

- Modification du siège social
- Rémunération du président

### Décision 1

Le siège social de la société 118 Degrés est transférée au 40, rue du Général de Gaulle dans la commune de Chennevières-sur-Marne (94430) à compter du 10 janvier 2024.

**Cette décision est adoptée à l'unanimité.**

## Décision 2

La présidente ne percevra pas de rémunération au titre de son mandat.

**Cette décision est adoptée à l'unanimité.**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique et vaut fiche de présence.

Fait le 10 janvier 2024, à Chennevières-sur-Marne.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.